

La mémoire des inondations dans le Var à la suite de celle du 15 juin 2010

Alain Droguet

Citer ce document / Cite this document :

Droguet Alain. La mémoire des inondations dans le Var à la suite de celle du 15 juin 2010. In: La Gazette des archives, n°230, 2013. Les sources d'archives pour l'étude du climat et de l'environnement. pp. 135-138;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_230_2_5034

Document généré le 15/03/2017

La mémoire des inondations dans le Var à la suite de celle du 15 juin 2010

Alain DROGUET

Je voudrais préliminairement apporter un petit complément au titre de cette communication car, comme je l'exposerai plus loin, se pose en creux la question de la « non-mémoire », de l'oubli de ces catastrophes.

Avant de parler du Var, je voudrais citer un article de presse concernant le département du nord-ouest de la France dont je suis originaire, la Sarthe. Dans un article du *Maine Libre* en date du 24 mars 2012, intitulé « La Flèche Inondations : des archives sont en projet », on peut en effet lire les lignes suivantes :

« (...) Deux projets – démarrés en 2011 – sont menés actuellement par l'association présidée par Bernard Chaperon : un plan de prévention du risque inondation et un projet "mémoire et patrimoine". [...] "Nous essayons de mettre en place une base de données avec photos, documents, évènements... liés au bassin du Loir, depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours", indique Bernard Chaperon à propos du deuxième projet, le projet "mémoire et patrimoine". L'idée, c'est d'utiliser ces éléments pour faire comprendre au public les problématiques actuelles. Après les crues exceptionnelles, l'oubli est rapide. L'amnésie s'installe ».

C'est précisément ce phénomène, a priori surprenant, d'amnésie que le sénateur Pierre-Yves Collombat, conseiller général du canton de Callas, fort touché par les inondations du 15 juin 2010 – qui se soldèrent, rappelons-le, par un bilan de 23 morts et 2 disparus –, mettait en exergue au début de son intervention lors de la séance du 22 juin 2012 du conseil général du Var à propos de l'examen du programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du bassin de l'Argens. Je préciserai que le sénateur Collombat est le rapporteur de la mission d'information sénatoriale sur les inondations du Var et du sud-est de la France mise en place en janvier 2012 suite à une deuxième

très forte inondation qui a touché le Var, et en particulier la basse vallée de l'Argens, le 5 novembre 2011¹.

Pierre-Yves Collombat commençait donc son intervention en disant qu'il était frappant de constater que, dans le Var, on gardait davantage la mémoire des incendies que des inondations et il donnait de ces dernières une liste assez longue depuis les années 1970, établie à partir de recherches effectuées sur Internet, dont la plupart de ses collègues avaient manifestement oublié la majeure partie.

Les archives renferment bien sûr la mémoire de toutes ces inondations, mais elle n'est pas toujours aisée à repérer tant les sources sont diverses et diffuses. Ce qui m'a frappé, c'est que depuis juin 2010, nous avons été interrogés par différentes personnes intéressées par ce sujet de recherche et que nous avons eu la visite de plusieurs chercheurs dans notre salle de lecture.

Cet intérêt a été fortement favorisé par la démarche de deux agents des Archives départementales dont l'un, Jérôme Pélissier, responsable de notre service éducatif, a été sauvé d'extrême justesse par hélitreuillage avec deux autres de ses collègues en fin d'après-midi du 15 juin. Il s'était intéressé aux témoignages connus de deux autres inondations qui avaient ravagé la Dracénie, en 1674 et 1827. Il a établi des comparaisons à partir des indications données par les documents et, pour la plus ancienne des deux, a reporté les indications sur les plans cadastraux napoléoniens pour constater que les zones touchées étaient à peu de chose près les mêmes qu'en 2010. Il présenta ensuite ce travail en mai 2011 dans le cadre d'un forum « Éducation et développement durable » organisé sur le thème des risques majeurs par l'Inspection académique et le conseil général. Sa communication fut le point de départ d'une mise en relation avec plusieurs personnes intéressées par la documentation historique du phénomène des inondations dans le département. L'un de ceux qui vinrent le trouver à l'issue de son intervention pour lui demander des précisions sur ses recherches était un ingénieur de Météo-France. Quelques jours plus tard un collègue à lui, employé de l'Institut français des sciences et techniques des transports, de l'aménagement et des réseaux (IFSTTAR), effectuant un rapport pour le compte de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) portant en particulier sur l'estimation de la période de retour des crues similaires à celle de juin 2010, prenait contact avec Jérôme Pélissier pour demander une orientation sur les sources d'archives qu'il vint

¹ Voir le rapport d'information n° 775 (2011-2012) de Pierre-Yves Collombat, fait au nom de la Mission commune d'information Inondations dans le Var, déposé le 24 septembre 2012.

ensuite consulter dans notre salle de lecture. En novembre, ce furent trois agents du service hydraulique de la direction départementale des territoires et de la mer qui investissaient durant quelques jours notre salle de lecture. En décembre 2011, le commissaire enquêteur près du tribunal administratif de Toulon, chargé par le préfet de mener une enquête publique sur le fleuve Argens, nous interrogeait à son tour. Début 2012, après les inondations de la Nartuby et l'Argens, ce sont celles du Gapeau qui faisaient l'objet d'un questionnement de la part d'un chercheur.

Entre-temps, Jérôme Péliissier et sa collègue Émilie Décuq, responsable des archives communales, avaient exposé en présence de la sous-préfète de Draguignan (qui avait coordonné les opérations de sauvetage lors de la journée du 15 juin) le résultat de leurs recherches aux membres de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan et du Var : le fait que la salle dont la capacité est d'une centaine de place ne put pas accueillir tous les auditeurs intéressés témoigne de l'intérêt de la population dracénoise pour ce sujet. Aux témoignages concernant les inondations de 1674 et 1827 évoqués plus haut, Émilie Décuq apportait des renseignements complémentaires glanés dans les archives communales de cinq communes de la Dracénie (Ampus, Châteaudouble, Draguignan, Montferrat et Trans-en-Provence). Grâce à celles-ci, la connaissance de la crue du 15 novembre 1674 a été approfondie et de nouvelles inondations ont été découvertes pour la deuxième moitié du XVII^e siècle, à savoir le 7 juillet 1666, le 15 novembre 1685 et la deuxième quinzaine de novembre 1697.

Par ailleurs, la mise en place de plans communaux de sauvegarde, comme à Trans-en-Provence, commune limitrophe de Draguignan, fortement touchée elle aussi par les inondations de juin 2010, a également entraîné un retour sur le passé.

Le dernier élément de ce type, évoqué au début de mon intervention, est la décision prise donc tout récemment le 22 juin par le conseil général du Var d'assurer le pilotage d'un programme d'action de prévention des inondations du bassin de l'Argens. Ces PAPI existent depuis 2003 mais ont fait l'objet d'un nouveau dispositif permettant, entre autres, une bonne articulation avec le plan national submersions rapides (PNSR), lancé « suite aux événements dramatiques survenus lors de la tempête Xynthia le 28 février 2010 et des inondations du Var en juin 2010 ». Les collectivités ont en effet la possibilité de demander une labellisation au niveau national lorsque l'analyse coût-bénéfice prévoit des travaux supérieurs à trois millions d'euros, cette labellisation permettant d'obtenir d'importantes subventions de l'État. Un des volets

importants pour obtenir cette labellisation est le diagnostic de la situation initiale dans lequel entre la connaissance des événements historiques. Émilie et Jérôme ont donc été contactés par leurs collègues de la direction de l'Environnement qui doivent constituer un dossier d'agrément afin qu'ils les guident dans le repérage et la consultation des sources permettant d'apporter un éclairage sur l'histoire des crues de l'Argens. Ils ont été très heureux de cette sollicitation qui démontrait, si besoin était, l'utilité des archives et leur valeur qui pouvait s'avérer être non seulement documentaire mais également éventuellement financière. Vu les nombreuses sollicitations dont ils ont été l'objet, ils ont décidé de constituer une base de données sur le thème des inondations à partir des découvertes qu'ils ont faites et espèrent continuer de faire.

De cette rapide évocation des recherches menées aux Archives départementales du Var sur l'histoire des inondations dans ce département, ressortent trois constatations :

- la volonté de l'administration de baser ses décisions sur une connaissance historique pour combattre ces phénomènes ;
- l'importance des réseaux dans ce type de recherches ;
- la place centrale des archives dans la connaissance de ces catastrophes et l'occasion pour elles de démontrer leur utilité sociale dans un domaine qui mobilise fortement nos contemporains.

Alain DROGUET
Directeur des Archives départementales du Var